

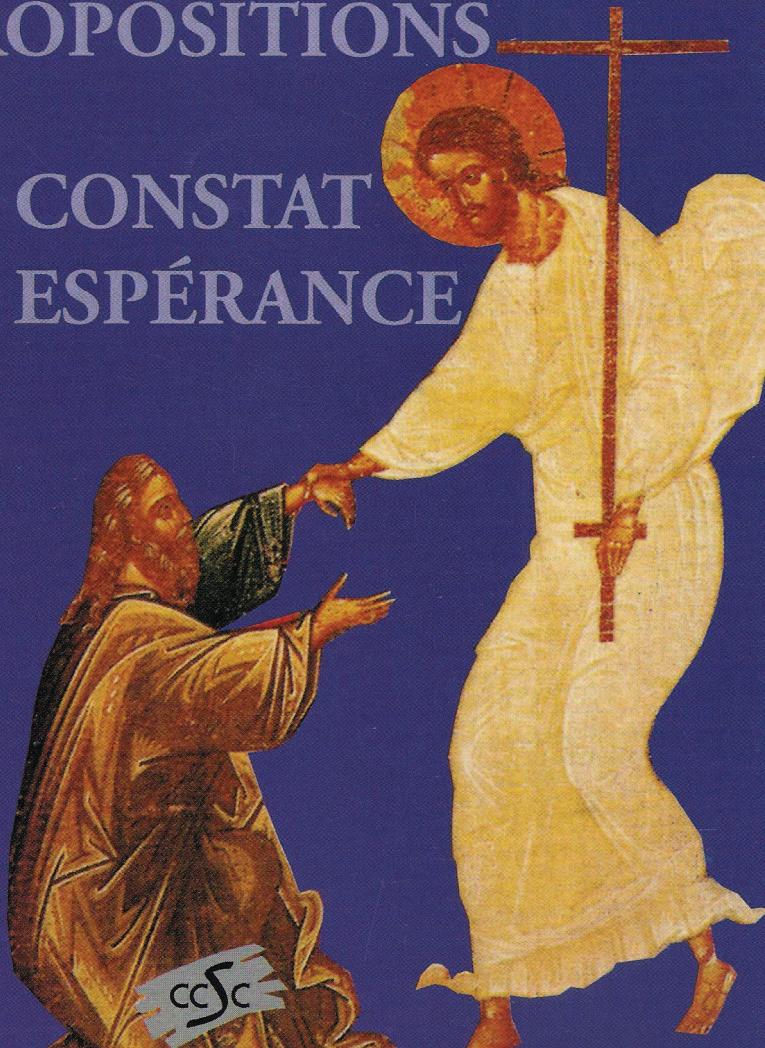
**PAROLES DE CHRÉTIENS  
À PROPOS DU TRAVAIL**

# **NOS CONVICTIONS**

**NOS PROPOSITIONS**

**NOTRE CONSTAT**

**NOTRE ESPÉRANCE**



**Comité Chrétien de Solidarité avec les Chômeurs**



**Comité Chrétien de Solidarité avec les Chômeurs**

# **NOS CONVICTIONS A PROPOS DU TRAVAIL**

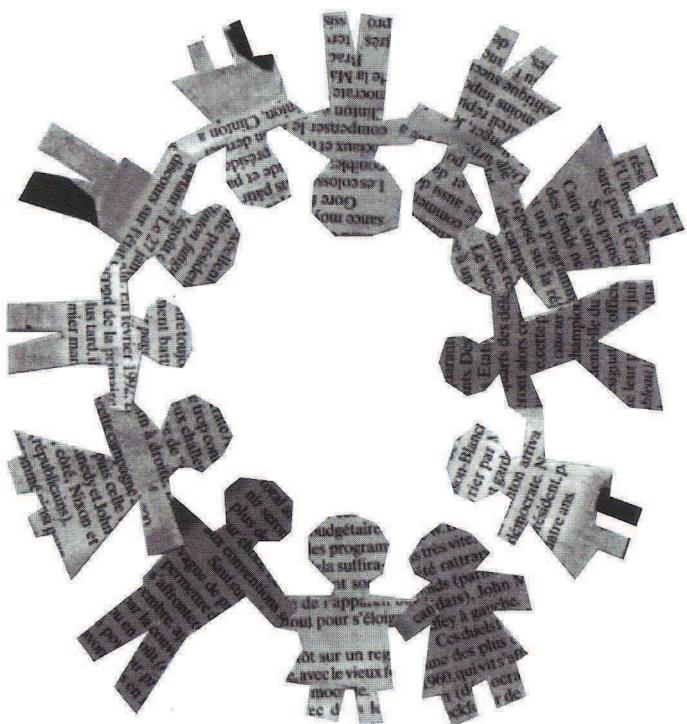
mai 2000

# **NOS CONVICTIONS A PROPOS DU TRAVAIL**

## **AVANT-PROPOS**

A l'issue de son Congrès de Novembre 1999, le CCSC ressent le besoin d'interpeller ses frères dans la foi chrétienne (Églises, Mouvements, Paroisses etc...) à propos de la souffrance et de la pauvreté du monde du travail qui caractérise en profondeur notre société contemporaine. Il s'agit pour le CCSC de contribuer, modestement, et à sa place d'Association citoyenne, à la recherche d'un "mieux vivre ensemble" auquel l'Evangile de Jésus-Christ appelle tout homme de bonne volonté.

Ce document a été élaboré par des membres du CCSC ayant l'expérience de la vie professionnelle et du chômage. Il a pour objet de reformuler quelques "intimes convictions" qui peuvent fonder notre action et soutenir notre réflexion au sujet de cette question si complexe de la relation de toute personne au travail, aujourd'hui chez nous. Loin d'être une parole "fermée", ce texte a pour ambition de susciter le débat et de favoriser l'encouragement fraternel dont chacun a besoin pour affronter ce monde qui lui est donné.



# NOS CONVICTIONS A PROPOS DU TRAVAIL

## INTRODUCTION

*Malgré l'embellie certaine qui caractérise le marché du travail en France en cette fin de millénaire, la souffrance et la pauvreté dans le travail restent une réalité lourdement ressentie par un grand nombre de chômeurs, emplois précaires (CDD à répétition, temps partiel forcé, intérim) et aussi personnes "hors statistiques" (fin de droit, retraités précoce). Fidèle à sa tradition, le CCSC se sent intimement solidaire de cette situation, d'autant plus choquante que le pays ne cesse de s'enrichir.*

*Le contexte ambiant maltraite l'homme au travail (on pense au stress croissant que génèrent entre autres les nouvelles technologies) et accepte la pauvreté durable d'un nombre croissant de personnes (tout le monde s'accorde pour citer le chiffre de 5 à 7 millions de chômeurs, précaires et Rmistes). Face à ce constat, le CCSC estime nécessaire, au nom de l'Espérance que lui inspire sa foi chrétienne, de redire avec force ce qui, pour tout homme, fonde sa relation au travail dans notre société d'aujourd'hui.*

*Sans prétendre être exhaustif en ce domaine, le CCSC souhaite affirmer en priorité que :*

- 1/ Le travail et l'activité de l'homme ont un sens**
- 2/ Face au travail, tout homme a droit au respect de sa dignité**
- 3/ L'engagement du chrétien au service de l'homme pour et dans le travail va de soi.**



**Pour éviter d'inutiles malentendus, nous précisons ci-après le sens retenu de quelques termes fréquemment utilisés dans le texte :**

**Homme** : le mot "homme" est utilisé au sens humain et recouvre à ce titre les hommes et les femmes.

**Exclus** : par "exclus" du monde du travail nous entendons non seulement les personnes à la recherche d'un emploi (chômeurs inscrits à l'ANPE ou non), mais aussi toutes celles qui occupent un emploi précaire forcé et insuffisamment rémunéré (CDD, intérim, temps partiel...).

**Travail** : par "travail", nous entendons toute activité économique ou sociale conduite en vue d'obtenir une rémunération. Un "travail" est exercé soit à titre professionnel (salarié, profession libérale,fonctionnaire), il est alors dénommé "emploi", soit à titre personnel en vue d'un emploi professionnel (lancement d'entreprise, recherche d'emploi, activités alternatives, formation, etc.), il est alors dénommé "travail d'insertion".

**Activité** : par "activité", on entend un ensemble d'occupations concernant tant le travail tel que défini ci-dessus, que l'engagement citoyen (à titre bénévole, syndical ou politique) et la conduite d'un projet personnel sans but lucratif direct (éducation d'enfants, loisirs, convalescence, éducation initiale...).

**Création** : par "création" on entend non seulement la poursuite du big-bang initial, mais plutôt la perpétuelle découverte de l'autre (le différent de moi) qui est, comme moi, à la fois créateur et créature.

## **NOS CONVICTIONS A PROPOS DU TRAVAIL**

# **LE TRAVAIL ET L'ACTIVITÉ DE L'HOMME ONT UN SENS**

Le "travail" a comme sens de faire participer l'homme à la poursuite de la création du monde, d'être un lieu d'humanisation, mais ne représente pas le "tout" de la vie d'une personne.

### **Tout homme est appelé à participer à la création du monde**

- \* Même si certains prédisent la fin du travail, la création du monde n'est pas finie ; les hommes sont, par leur activité, associés au projet créateur de Dieu qui se poursuit encore de nos jours. Il y a, et doit avoir, de la place pour tous dans ce projet divin, même pour les personnes en apparence les plus "décalées" par rapport à la société.
- \* On ne peut invoquer une perspective biblique pour légitimer la pénibilité du travail et encore moins toute forme perverse de travail ou de relation au travail. Le travail ne saurait être vécu comme un mal nécessaire.
- \* Dans cette perspective de participation à l'oeuvre de Dieu, on ne peut réduire le travail au seul emploi rémunéré dans le secteur marchand ou public. Les activités aujourd'hui "hors PIB" sont elles aussi une manière de participer à la poursuite de la création du monde.
- \* Le mouvement de la création porte à encourager et sécuriser toute initiative en faveur de l'emploi. Dans cette perspective, les créateurs d'entreprise sont nécessaires au bon fonctionnement du monde du travail.
- \* Toute dynamique de partage vécue par les salariés dans l'entreprise concourt elle aussi à la dynamique de la création.
- \* Par son travail, chacun est "serviteur" de l'autre. Le premier objectif n'est pas l'enrichissement.
- \* Si tout travail doit concourir au bien commun, ses effets ne se limitent pas aux seules frontières de nos intérêts directs (corporation, région, nation).

### **Le travail est lieu d'humanisation**

- \* Le travail est un élément indispensable pour l'existence (il procure le revenu qui permet de vivre) et la structuration de la personne (reconnaissance des autres et de soi-même). L'inactivité forcée détruit la personne et son entourage.
- \* Une bonne répartition du travail est nécessaire à la paix sociale et à l'intégration des groupes sociaux. L'harmonie de la vie en société ne supporte pas l'exclusion d'une partie de ses membres.
- \* Il est totalement injuste de culpabiliser ceux qui sont sans travail ou n'exercent pas un travail "reconnu". Même non rémunérée, la recherche d'un emploi est un travail en soi. Celui qui n'a pas de travail l'a rarement choisi.

### **Le travail n'est pas le "TOUT" de la vie**

- \* Le temps "gratuit", consacré à soi, aux autres ou à Dieu, a autant d'importance que le temps dit "utile". Il est nécessaire de savoir "perdre" son temps et de reconnaître la valeur de ce temps "perdu".
- \* On ne peut réduire toute l'activité humaine au seul travail rémunéré. Les autres dimensions de l'homme sont utiles à son épanouissement personnel et ont droit à autant de respect.
- \* L'organisation du travail doit respecter la vie privée des personnes. La légitime recherche d'efficacité dans le travail ne peut justifier de "casser" l'homme.

### **Agir ensemble contribue au dessein de Dieu**

Si chacun a une responsabilité personnelle face à l'emploi, en tant que participant au monde du travail, mais aussi en tant que chômeur ou précaire, la prise de conscience passe aussi par l'action collective. A ce titre :

- \* Il appartient aux chômeurs de s'organiser pour défendre leurs droits et se battre pour retrouver un emploi.
- \* La défense des chômeurs fait partie du champ d'action des syndicats, car le chômeur est un salarié momentanément privé d'emploi.
- \* La réduction des inégalités dans le travail est un objectif incontournable de l'action des partis politiques.
- \* La vocation des associations est d'accompagner les chômeurs ; à ce titre elles ont aussi comme responsabilité de créer des emplois pour les chômeurs.
- \* La parole des Eglises doit aussi comprendre une approche de la pauvreté et de la souffrance du monde du travail.

# **NOS CONVICTIONS A PROPOS DU TRAVAIL**

## **FACE AU TRAVAIL, TOUT HOMME A DROIT AU RESPECT DE SA DIGNITÉ**

Cette dignité repose de façon indissociable sur la sécurité, la juste rémunération, la reconnaissance sociale et l'épanouissement de la personne.

### **L'homme ne peut bâtir sa vie sans une certaine sécurité**

\* Pour conduire son projet de vie, toute personne a besoin d'une perspective d'avenir. Cette dimension exige une durée raisonnable pour tout contrat de travail salarié, et un niveau de protection raisonnable pour les non salariés.

\* Aujourd'hui, les formes de travail et des parcours professionnels s'accompagnent d'une plus grande mobilité et souplesse. Cette évolution ne doit pas être synonyme d'une précarisation allant contre le minimum de stabilité et d'équilibre requis par toute personne, surtout la plus faible, et sa famille.

### **Tout travail ouvre droit à une juste rémunération**

\* Une rémunération décente est un élément essentiel de la dignité. L'accès à l'emploi pour tous ne peut s'envisager au prix de pauvres qui restent pauvres, tout en travaillant.

\* Une indemnité d'assistance, même légitime, ne peut se substituer à une juste rémunération. Sauf cas de force majeure, c'est l'activité reconnue qui justifie le droit à rémunération.

\* Par son placement financier, l'actionnaire participe à l'activité de l'entreprise. Il est juste que sa rémunération souffre du coût social des licenciements.

### **Toute activité doit bénéficier d'une reconnaissance sociale**

- \* Les chômeurs, les mères au foyer, les bénévoles, etc....contribuent à leur place à la vie de la société. Cette place a droit à être reconnue à sa juste valeur.
- \* Le chrétien a une responsabilité toute spéciale de faire en sorte que les valeurs reconnues de l'attention aux autres, de service, et de partage soient vécues effectivement comme des valeurs de la société au même titre que la production matérielle et le gain financier, qui sont aujourd'hui excessivement prônées.

### **Le travail doit servir à l'épanouissement de l'homme**

- \* Il est nécessaire que le travail soit source de plaisir pour l'homme ou, tout le moins, qu'il soit vécu comme une source de satisfaction liée à une réalisation individuelle effective.
- \* La pratique des conditions de travail doit y contribuer. A ce titre, un travail dégradant (celui qui touche à l'intégrité de la personne) est indigne tant pour celui qui l'exerce que pour celui qui l'ordonne.
- \* Il est de la responsabilité de tout employeur de donner sa confiance et de susciter la créativité. Toute personne a droit à un espace de liberté dans le travail.



## **NOS CONVICTIONS A PROPOS DU TRAVAIL**

### **L'ENGAGEMENT DU CHRÉTIEN AU SERVICE DE L'HOMME POUR ET DANS LE TRAVAIL EST UNE NÉCESSITÉ**

Le dysfonctionnement durable du monde du travail et sa recomposition en cours constituent un tel enjeu de société que l'engagement du Chrétien, comme celui de tout citoyen responsable, ne peut se situer dans le domaine de l'option.

#### **Le premier devoir est celui de s'informer et d'être attentif au réel**

- \* La complexité du monde du travail et de la vie économique exige un réel effort d'information et de discernement ("voir et juger pour agir"). On ne peut s'en remettre seulement aux présentations souvent simplifiées ou partielles.
- \* Le devoir de s'informer commence dans son milieu de vie locale et professionnelle. Il n'est pas toujours besoin de faire appel aux experts. La circulation de l'information est un devoir.

#### **La capacité d'indignation et le courage du refus sont des attitudes évangéliques**

- \* Le "petit", celui qui est rejeté, le laissé pour compte sont au coeur de l'Evangile. Cet appel à la "subversion" et au partage s'applique aussi aux exclus du monde du travail.
- \* En s'exprimant aujourd'hui sur le travail, les chrétiens participent à la mission d'annonce de la "Bonne Nouvelle" qui est la leur.

#### **La fatalité n'est pas acceptable**

- \* La difficulté de la tâche ne doit pas être un prétexte pour rester à l'écart. Une foi bien trempée conduit à éviter les propos pessimistes et les attitudes stériles et à construire le "CAC 40" de la solidarité.
- \* La formation de la personne, et non sa seule qualification professionnelle, peut lui donner les moyens de faire face à la nécessaire adaptation à un monde en perpétuel changement.

## **Chacun est appelé à s'engager au service des pauvres du monde du travail**

- \* L'écoute et la compassion sont une exigence première face à la souffrance des exclus.
- \* Leur témoigner une solidarité effective est un devoir tant dans son propre environnement professionnel que vis-à-vis des personnes privées d'un emploi digne.

## **L'engagement n'est pas uniquement une démarche individuelle**

- \* Jusqu'à ce jour, les questions concernant la vie professionnelle restent trop un sujet d'ordre personnel. En fait, elles concernent au premier chef la communauté par les exigences de solidarité et de responsabilité qui en découlent. Agir seul ne suffit pas pour changer la "cité des Hommes".
- \* La charité interpersonnelle et les bons sentiments ne peuvent plus tenir lieu de justice sociale en la matière. L'engagement des chrétiens au service de l'homme pour et dans le travail doit inclure une dimension "politique".

